

Agir au quotidien

pour la sécurité de tous



vivre morsang

P.8 - S'informer

Les femmes à l'honneur

P.12 - Grandir

Du côté du CME : le travail continue

P.22 - Agir

2025 : l'année des biodéchets

sommaire.



3 L'édito

4 En images

8 S'informer

Les femmes à l'honneur

Orientations budgétaires

Les 30 ans de « l'arrêt Morsang-sur-Orge »

Du côté de l'agglo

12 Grandir

Du côté du CME, le travail continue

14 Poursuivre

Les zones bleues s'étendent

Nos commerçants ont du talent !

16 Dossier

Agir au quotidien pour la sécurité de tous

22 Agir

2025 : l'année des biodéchets

24 Vivre

La culture vous donne rendez-vous pour deux mois d'exception

26 Découvrir

Hugo Fitelli, des pistes de Morsang à celles des championnats de France

26 L'agenda

30 Les tribunes

31 Infos pratiques

VIVRE MORSANG - Magazine municipal d'information – N° 81 /mars-avril 2025. Directrice de la publication : Marianne DURANTON, Maire | **Directrice de la rédaction :** Cécile BESNARD, Directrice de la Communication. **Journalistes :** Cécile BESNARD, Manon PREGET. | **Graphisme, mise en page :** Stephen CREUZOT. | **Photos :** service Communication | **Imprimeur :** Passion Graphic. Le magazine est imprimé sur un papier labellisé PEFC et les encres utilisées exemptes de métaux lourds. Impressions offset et numériques conformes aux exigences Imprim'vert. Tirage à 10 000 exemplaires. Téléchargeable sur www.morsang.fr. Vous n'avez pas reçu le précédent numéro ? Contactez le service Communication au 01 69 25 39 01 ou à communication@ville-morsang.fr.

Morsang.fr





“

Offensifs !

”

Notre collectivité aura connu période plus propice pour préparer le Budget municipal. Ainsi, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui préfigure l'élaboration du Budget Primitif et met en évidence les priorités dans l'ensemble des actions municipales, aura été finalisé dans la difficulté en raison du vote tardif de la Loi de Finances dû à l'instabilité politique au plan national. Davantage encore que les précédents, il est construit prudemment sur des prévisions de recettes à la baisse, ou au mieux stagnantes. Pour autant, grâce à la gestion rigoureuse à laquelle nous nous astreignons, à la recherche constante de nouveaux partenariats et d'économies de fonctionnement, nous nous adaptons sans augmentation des impôts fonciers pour la 6^e année consécutive. Je veux d'ailleurs remercier Vanessa Malonga, mon Adjointe chargée des finances de cette performance, et les services municipaux qui ont respecté à la lettre le cadre dans lequel devait s'envisager le Budget Primitif 2025.

Des finances sous contrainte certes, mais pour autant un état d'esprit offensif qui refuse le marasme. Notre ROB priorise les dépenses indispensables à l'amélioration de notre cadre de vie tout en préparant l'avenir. La sécurité avec la mise en service du poste de Police municipale et du réseau de vidéosurveillance dans les prochaines semaines, l'éducation et l'enfance avec le lancement de la concertation de notre communauté éducative sur le nouveau centre de loisirs Robespierre, l'extension de la maternelle Louis Pergaud, la réhabilitation des écoles en général et celle du groupe scolaire Ferdinand Buisson en particulier, la transition énergétique avec l'entrée de la Commune au capital de la SEER pour le déploiement de la géothermie, la solidarité auprès des plus fragiles, notamment ceux du quartier Léo Lagrange, et nos Seniors pour lesquels nous proposerons toujours des activités et services de qualité malgré un budget restreint.

Une offensive que je mène aussi au quotidien avec mon équipe pour défendre notre service public pour la qualité de vie à Morsang : en demandant à Madame la Préfète de l'Essonne des effectifs supplémentaires pour une vraie police nationale de proximité ; au Recteur de l'Académie de Versailles le remplacement durable des professeurs manquants aux collèges Jean-Zay et Charles-Péguy ; au Premier ministre les moyens adaptés à la prévention des inondations de l'Orge et des crues qui peuvent en découler ; à XP-FIBRE la remise à niveau et la sécurisation des infrastructures du réseau de la fibre ; aux bailleurs sociaux, enfin, les conditions de vie dignes aux locataires de nos résidences sociales.

Des bailleurs sociaux que je réunirai prochainement dans le cadre d'une Conférence communale des bailleurs, pour aborder et trouver des solutions aux problématiques trop souvent constatées à l'occasion des diagnostics en marchant que j'effectue avec leurs équipes et les locataires : rénovation des parties communes intérieures et entretien des espaces extérieurs, gestion des déchets, dépôts sauvages, véhicules ventouses, sécurité des accès et occupations illicites des espaces résidentiels, insalubrité de certains appartements, pannes fréquentes des installations de chauffage.

Comme vous pouvez le constater, notre détermination et notre engagement sont constants pour garantir à tous les Morsangtois les meilleurs services publics, un cadre de vie de qualité et permettre le vivre ensemble !

**Madame
le Maire
vous reçoit**
le vendredi après-midi
sur rendez-vous à
cabinetdumaire
@ville-morsang.fr

L'ÉDITO

Marianne Duranton

Maire de Morsang-sur-Orge,
Conseillère régionale



Vœux aux Morsaintois

C'est, encore une fois, très nombreux que vous êtes venus assister aux Vœux du Maire et du Conseil municipal aux Morsaintois. Une soirée placée sous le signe de la célébration des 80 ans de la Victoire de 1945 et l'occasion pour la Municipalité de dresser un bilan de l'année 2024 tout en évoquant les projets ambitieux de 2025. Plusieurs Morsaintois ont été mis à l'honneur, dont Monsieur Zada qui a sauvé ses voisins d'un incendie route de Corbeil. La soirée s'est terminée par les belles prestations de Studio Jazz et de l'Amicale Laïque et par un sympathique buffet convivial en célébration de la victoire de 1945.



Goûters dansants des Seniors

Comme le veut la tradition, les Seniors avaient rendez-vous pour le goûter gourmand. Au programme : des pâtisseries, les vœux de Madame le Maire mais surtout un magnifique spectacle alliant danse et musique. Cette année, c'est le disco qui était à l'honneur, et une chose est certaine : les Seniors ont été nombreux sur la piste de danse ! Une belle façon de commencer l'année !



Stages aux Ateliers d'Arts Plastiques Niki de Saint-Phalle

Tous les mois, les Ateliers d'Arts Plastiques proposent des ateliers et des stages à destination des petits comme des grands pour des initiations à l'art ou des perfectionnements. Retrouvez tous les rendez-vous dans le Guide des Écoles d'Arts.



Réunion d'information sur la prévention des cambriolages

Au mois de janvier, la Ville organisait, en partenariat avec le commissariat de Juvisy et les référents Sûreté départementaux de la Police Nationale, une réunion pour prévenir les cambriolages. Très nombreux, les participants sont venus écouter les conseils et poser leurs questions parce que, même s'il n'existe pas de solution miracle pour faire échouer les malfaiteurs, des précautions simples permettent de mieux se protéger.



En terre

Les enfants des crèches et des écoles maternelles de la ville étaient invités à découvrir un spectacle inédit et... atypique. Avec « En terre », la compagnie NoMORPa invitait les petits, et plus grands, sur la scène pour laisser libre cours à leur imagination. Un magnifique moment suspendu.



Nuit des Conservatoires

C'est encore une belle Nuit des Conservatoires qui s'est déroulée dans les salons du Château. Les musiciens et les chanteurs du Conservatoire de la ville ont proposé une soirée en trois temps où, en solo ou en groupe, ils ont pu montrer leur évolution depuis le début de l'année. Bravo à tous !



Forum des métiers et des formations

Comme chaque année, collégiens, lycéens et étudiants avaient rendez-vous au gymnase René Rousseau pour une journée dédiée à leur orientation. Sur place, des formations et les professionnels étaient présents pour répondre à toutes les questions dans une ambiance conviviale.



Téléthon : votre générosité a parlé

Le 1^{er} février dernier, la Ville a officiellement remis à l'AFM le chèque des dons récoltés lors de la dernière édition du Téléthon. 7 283€ : une somme record qui montre l'engagement collectif pour cette cause essentielle ! Merci à tous les participants et à tous les donateurs !



Week-end de l'humour

Fous rires et bonne humeur se sont invités salle Pablo Neruda à l'occasion de la nouvelle édition du Week-end de l'Humour ! Avec « L'Arnaqueuse », le public a découvert une comédie délirante entre séduction et quiproquos. Et le lendemain, José Cruz a embarqué les spectateurs avec son spectacle « Portugal, voyage au centre du monde », mêlant humour et traditions avec brio. Deux spectacles qui ont conquis tous les cœurs !

Morsang Indoor

Les Morsaintois ont du talent et ils l'ont encore prouvé lors de la quatrième édition de Morsang Indoor. Au programme de l'évènement : des concerts dans le cadre des Talents morsaintois, une exposition de BISK, artiste résidant de La Friche, et de nombreux ateliers animés par des artistes autour de l'univers urbain.



LES FEMMES À L'HONNEUR



Chaque année, le 8 mars marque la Journée internationale des droits des femmes. Cette journée offre l'occasion de mesurer le chemin parcouru en matière d'égalité des sexes, de dénoncer les discriminations persistantes et de promouvoir les droits des femmes dans tous les domaines : travail, éducation, politique et justice sociale.

1945-2025 : Il y a 80 ans, les Françaises votaient pour la première fois

En France, ce 8 mars 2025 résonne particulièrement avec une autre célébration majeure : l'anniversaire du droit de vote des femmes, acquis le 21 avril 1944 par une ordonnance du gouvernement provisoire du général de Gaulle. Après des décennies de luttes féministes, les Françaises ont enfin pu voter et être élues pour la première fois aux élections municipales du 29 avril 1945. Un tournant dans l'histoire de notre pays, qui leur a permis d'accéder progressivement aux responsabilités politiques et de peser sur les décisions publiques.

1975-2025 : l'IVG légalisée il y a 50 ans

Un autre anniversaire a marqué le début de cette année : les 50 ans de la loi relative à l'interruption volontaire

de grossesse, promulguée le 17 janvier 1975. Portée par Simone Veil et visant à répondre à une nécessité de santé publique, cette loi a constitué une étape décisive pour les droits des femmes et introduit une véritable réforme sociétale, affirmant le droit des femmes de disposer librement de leur corps et choisir leur avenir.

Et maintenant ?

Écarts de salaires, sous-représentation des femmes dans les sphères de pouvoir, violences sexistes et sexuelles... En dépit de nombreux progrès acquis au cours des dernières décennies, les inégalités perdurent et s'observent à tous les âges et dans tous les domaines. La Journée du 8 mars nous rappelle ainsi qu'il reste du chemin à parcourir pour garantir un futur plus juste et égalitaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque Marie Geoffroy est élue maire de Morsang-sur-Orge en 1953, seulement 0,8 % des communes françaises sont alors administrées par des femmes. Depuis lors, avec Geneviève Rodriguez, Marjolaine Rauze et Marianne Durantou, tou(te)s les maires de Morsang-sur-Orge ont été des femmes. Une particularité qui rend notre ville unique dans le paysage institutionnel !

PORTRAITS DE DAMES

Le service culturel vous invite à un moment de théâtre musical, le samedi 8 mars à 19h dans les salons du Château, pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes.

Portraits de femmes à travers les âges, à travers le monde. Villageoise, modeste, concierge cultivée, garçonne, folle femme, paysanne audacieuse, danseuse, grand-mère multifonction... Célèbre, discrète, douce, sensuelle, encombrante, enfermée, renfermée, révoltée, libérée, c'est selon... Fantôme, histoire vraie, inventée, poème, conte, chanson... Une déclinaison d'écritures sur un tapis de compositions musicales.

Gratuit (Entrée libre).

Sur réservation à culture@ville-morsang.fr ou au 01 69 51 54 68.

En bref

PORTRAITS DE FEMMES : EXPOSITION

Exposées par l'Espace Photo, une cinquantaine de photographies vous permettront de découvrir différents portraits féminins à travers le monde.

Dans les salons du Château

**Samedi 8 mars à partir de 18h,
dimanche 9 mars de 11h à 18h**

Entrée libre

AUTOUR DU FIL DE LA TOILE DE JOUY

Les artistes patchworkeuses de l'association Renaissance et Culture vous invitent, les 5 et 8 mars, à découvrir leurs talents de créativité et de minutie au détour d'œuvres colorées, figuratives ou géométriques, toutes réalisées avec des « incrustations » de morceaux de toile de Jouy.

Mercredi 5 mars, à 15h30, 16h et 16h30, l'association animera des ateliers gratuits d'initiation au patchwork. Places limitées, réservation par mail à microfolie@ville-morsang.fr et/ou par téléphone au 07 84 01 43 95.

**Mercredi 5 et samedi 8 mars,
de 13h30 à 18h30**

**Micro-Folie, salle Lounès Matoub
Entrée libre et gratuite**

Plus d'informations :
www.renaissanceetculturemorsang.fr

VERS UN BUDGET RESPONSABLE, SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS, DANS UN CONTEXTE FINANCIER TENDU

Le Conseil municipal du 4 mars 2025 débattera des orientations budgétaires de la commune, une étape clé précédant l'adoption du budget. Ce débat permet aux élus de prendre connaissance du contexte économique et financier et d'échanger sur les grandes priorités municipales.

Un contexte d'élaboration budgétaire inédit

L'élaboration budgétaire 2025 est, pour la plupart des collectivités, un véritable casse-tête qui repose sur la baisse et l'incertitude des recettes et des dépenses toujours croissantes dans un contexte national et international anxiogène.

À titre d'exemple, la Loi de Finances promulguée le 14 février prévoit une réduction des dépenses de l'Etat afin de réduire les déficits publics et demande pour cela aux collectivités locales un effort de 2,2 milliards d'euros.

En parallèle, d'autres mesures pèsent sur les budgets locaux, parmi lesquelles la hausse de 3 points des cotisations patronales, qui s'ajoutent à toutes les mesures qui sont venues lester les dépenses des collectivités depuis 3 ans maintenant : augmentation du point d'indice des fonctionnaires, flambées des prix de l'énergie... À Morsang, l'ensemble de ces décisions a un coût qui impacte le budget d'année en année (plus de 2 millions d'augmentation des dépenses) qu'il est difficile, voire impossible de réduire sauf à renoncer à certains services publics. Par effet domino, certaines collectivités étant plus impactées que d'autres, les communes,

dont Morsang, se voient reporter sur elles des dépenses supplémentaires qu'elles ne supportaient pas auparavant telles que la prévention spécialisée ou les pompiers.

Grandir, agir, vivre et soutenir

Dans ce contexte, des choix et des économies sont indispensables : maintenir les efforts visant à maîtriser les dépenses, optimiser les recettes, et poursuivre la trajectoire d'un investissement mesuré, en rapport avec nos capacités financières. L'objectif : offrir aux Morsainois un cadre de vie de qualité et des services publics à la hauteur de leurs besoins.

Cette année, l'action municipale se concentrera autour de quatre axes majeurs :

L'éducation constitue la première des priorités municipales. L'extension du centre de loisirs Robespierre, ainsi que l'entretien, la rénovation et la modernisation de certains de nos équipements scolaires et périscolaires souvent vétustes, mobiliseront des moyens importants pour garantir les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage aux petits Morsainois.

• **La sécurité**, avec l'ouverture prochaine du poste de police municipale et de son CSU, la mise en place d'une première

tranche de caméras de vidéo-protection, le recrutement de nouveaux policiers municipaux et leur équipement.

- **La proximité et l'amélioration du cadre de vie**, pour garantir à tous une ville propre et agréable : des moyens renforcés pour l'entretien de nos espaces publics et une nouvelle signalétique sur la ville.
- **L'accompagnement des plus fragiles et la réduction des inégalités**, à travers le soutien au Centre Communal d'Action Sociale et les actions mises en œuvre dans le cadre de la Politique de la Ville, permettront de répondre à un devoir impératif de solidarité.



Le mot de l'élue

Vanessa MALONGA

Adjointe au Maire
en charge des finances

Dans un cadre budgétaire contraint, la Municipalité fait le choix de miser sur la stabilité et la responsabilité. En maintenant un équilibre entre maîtrise des dépenses, investissements ciblés et préservation du pouvoir d'achat des Morsainois, elle affirme sa volonté de garantir un cadre de vie de qualité, tout en assurant la pérennité des services publics essentiels.

0 % D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

Le levier fiscal, seul levier à la disposition de la commune, ne sera pas actionné cette année encore. Pour la sixième année consécutive, le taux communal sur la taxe foncière sera reconduit à l'identique, préservant ainsi le pouvoir d'achat des Morsainois.

LES 30 ANS DE « L'ARRÊT MORSANG-SUR-ORGE »



Il a rendu célèbre Morsang-sur-Orge auprès de tous les étudiants en droit. Cette année, « l'Arrêt Morsang-sur-Orge », interdisant le lancer de nains, fêtera ses 30 ans. Retour sur cette histoire et cette avancée juridique et sociale pour le moins insolite.

En 1991, au cœur d'une boîte de nuit morsaintoise, des soirées de lancer de nains sont organisées. Le principe ? Lancer un cascadeur de petite taille le plus loin possible sur un tatami au milieu de la piste de danse. Si l'homme était pleinement consentant, cette affaire n'a pas tardé à faire du bruit et à attirer de plus en plus de spectateurs. Arrivées aux oreilles du Maire de l'époque, Geneviève Rodriguez, les soirées ont fini par être interdites, au grand dam des organisateurs. L'affaire aurait pu s'arrêter là mais elle arrive

devant le tribunal administratif puis le Conseil d'État et, le 27 octobre 1995, « l'Arrêt Morsang-sur-Orge » justifie l'interdiction au motif que : « une telle attraction porte atteinte à la dignité de la personne humaine ». L'histoire va encore plus loin car en 2002, c'est le Comité des droits de l'homme, des Nations Unies à Genève, qui s'y intéresse et fait aussitôt écrire :

« L'interdiction du lancer de nains est fondée sur des critères objectifs et raisonnables ».

DES CONFÉRENCES ET UN CONCOURS DE PLAIDOIRIE

Pour célébrer les 30 ans de l'Arrêt Morsang-sur-Orge, la Ville vous donne rendez-vous **les 17 et 18 octobre prochain pour les « Entretiens de Morsang-sur-Orge sur le respect de la dignité humaine »**.

Au programme, des débats, un concours de plaidoiries et des conférences autour de ce sujet. Plus d'informations à venir...

En bref

RÉUNION PUBLIQUE SUR LA GÉOTHERMIE

La Ville et la Société d'Exploitation des Énergies Renouvelables (SEER) vous invitent à une réunion publique, **le mercredi 19 mars à 19h30 dans la salle des mariages du Château**, pour vous présenter les futurs travaux d'extension du réseau de chaleur sur la commune.

Entrée libre.

BUDGET PARTICIPATIF HANDICAP

Le 4 février dernier, Madame le Maire assistait à la remise des prix et à la présentation des initiatives retenues dans le cadre du premier Budget participatif handicap de la Région Île-de-France. Grâce à vos votes, la Ville a reçu deux subventions, pour deux beaux projets :

- 2 152 € au titre des travaux réalisés cet été pour créer une salle de repos et d'apaisement dans la classe ULIS de l'école élémentaire Jean Jaurès ;
- 4 000 € pour l'achat de deux rampes amovibles pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite aux événements, notamment culturels, proposés par la Ville.

Face au succès rencontré, la Région lance une nouvelle édition du Budget participatif handicap, et la Ville est déjà à l'œuvre pour proposer des projets d'ici le 30 mars prochain.

SIMPLIFIEZ VOS DÉPLACEMENTS

Depuis le 6 janvier dernier, une nouvelle ligne Express de bus (9112) a fait son arrivée. Plus économique, plus écologique et plus confortable, elle relie Corbeil-Essonnes au Marché International de Rungis, en passant par Ris-Orangis, Évry-Courcouronnes, Viry-Châtillon, Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et l'aéroport d'Orly. La ligne fonctionne du lundi au dimanche, toute l'année, de 4h du matin à minuit. En semaine, un bus passe toutes les 30 minutes, de 5h à 9h puis de 16h à 20h, et toutes les heures en journée. Pour les Morsaintois, une façon économique et simple de rejoindre Orly en prenant le bus à Viry-Châtillon !

Plus d'informations sur le site internet d'Île-de-France Mobilités

DU CÔTÉ DE L'AGGLO :

SALON DU LIVRE JEUNESSE

« MINUSCULE, GIGANTESQUE »

L'association FLPEJR (Frédéric Louis Paul Elsa Jules Roland et les autres...) vous donne rendez-vous à l'espace Olympe de Gougues, à Saint-Germain-lès-Arpajon, du lundi 3 au dimanche 9 mars pour la 26^e édition de son Salon du livre jeunesse.

Cette année, le public sera invité à plonger dans l'univers des héros de toutes tailles, des récits microscopiques aux aventures colossales.

Lors de la semaine du salon, une vingtaine d'invités réaliseront plus de 150 rencontres dans les établissements scolaires et culturels du département et le public pourra les retrouver lors de séances de dédicaces les samedi et dimanche. Auteurs, illustrateurs, conteurs, auteurs de théâtre jeunesse, poètes, éditeurs ou traducteurs... par leurs pratiques artistiques, leurs textes, leurs métiers, ce sera toute la richesse de la littérature jeunesse qui sera mise en avant durant une semaine.

Les librairies La Plume du Page d'Arpajon et Points Communes de Villejust et plus de 20 maisons d'édition vous raviront de leurs sélections et collections jeunesse, à dévorer dès la petite enfance !

Cet évènement gratuit s'adresse à tous les publics.

Retrouvez toutes la programmation et les informations pratiques sur le site internet du salon :
www.sljeunesse.fr

CAMPUS jeunes

Vous avez manqué le Forum des métiers et des formations ? Ne ratez pas le « Campus jeunes » organisé par Cœur d'Essonne Agglomération !

Cet événement, dédié à l'orientation professionnelle et à la formation, s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans. Tout au long de l'après-midi, des entreprises et des centres de formation seront présents pour rencontrer les jeunes et présenter leurs offres.

Rendez-vous mercredi 19 mars, de 13h30 à 17h, salle Gérard Philippe à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Plus d'informations sur le site internet de Cœur d'Essonne Agglomération.



DU CÔTÉ DU CME, LE TRAVAIL CONTINUE

Nouvelle étape franchie pour le Conseil Municipal des Enfants ! Le mardi 28 janvier dernier, les jeunes élus se sont réunis dans la salle des mariages du Château pour voter leurs premiers projets. De belles idées qui, pour certaines, verront le jour très prochainement. On vous les présente.



Loin d'être impressionnés par la présence de leurs parents ou celle des conseillers municipaux et du Maire, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont relevé haut la main le défi de participer à leur premier Conseil municipal. À tour de rôle, les rapporteurs des différentes commissions ont présenté les projets travaillés en amont avec Joanna (référente du CME) et Julien, comme de vrais professionnels : état des lieux, proposition, budget, partenaires... Tout y était. Avec l'innocence de leur âge, tous ont pu poser des questions et voter pour, contre ou même s'abstenir. À la fin de la session, les sept projets présentés ont été adoptés.

Concours de ramassage de déchets

Face au succès de la première édition, les élus de la commission Environnement relancent le concours de ramassage de déchets. Qui ramassera le plus gros déchet ? Qui en ramassera le plus ? Quel sera le plus insolite ou le plus coloré ? Pour participer, les membres vous donnent rendez-vous le samedi 15 mars à 9h devant votre école de secteur. Tous les groupes se retrouveront ensuite au Square Jean Lurçat pour la pesée finale et la remise des prix. Lors de l'évènement, ils vous présenteront également un prototype de « poubelle basket » qu'ils souhaitent installer aux quatre coins de la ville.

Bonshommes de passage piéton

Pour encourager les automobilistes à ralentir aux abords des écoles, les conseillers de la commission Sécurité proposent de créer des bonshommes fluorescents et de les installer au niveau des passages piétons. Petit plus ? Chaque personne aura la mascotte du groupe scolaire sur son vêtement !

Partenaires :

Services techniques, service Communication, service Urbanisme et service Enfance.

Banc de l'amitié

Imaginez un banc où tous les enfants seuls pourraient venir s'asseoir et rencontrer de nouveaux camarades ? C'est l'idée de la commission Solidarités. Dans chaque école, un banc de la cour de récréation sera décoré pour accueillir les élèves solitaires souhaitant se faire de nouveaux amis.

Partenaires :

Éducation nationale et service Enfance.



Partenaires :

Maison de l'Environnement, Éducation nationale, parents d'élèves, cuisine centrale et service Enfance.





Boum des CM2

Pour célébrer le passage des élèves de CM2 au collège, la commission Sport/Culture/Loisirs leur donne rendez-vous en fin d'année pour une Boum des CM2. Une belle façon de rencontrer leurs futurs camarades de classe.

Partenaires :

Pôle Vie de la Ville, Éducation nationale, parents d'élèves, Cuisine centrale, service Communication et service Enfance.



Rencontres intergénérationnelles

Les pensionnaires de l'EHPAD des Merisiers l'attendaient avec impatience, la commission Solidarité fera son retour pour des rencontres intergénérationnelles. Une première journée sera organisée pour les conseillers, puis une autre avec les CM1 et CM2 des centres de loisirs et pourquoi pas d'autres avec les autres membres du CME ?

Partenaires :

EHPAD des Merisiers et service Enfance.



La commission Solidarité en visite, le 12 février dernier, à l'EHPAD des Merisiers pour programmer les futures rencontres intergénérationnelles.

Rencontre inter quartiers

À l'image du Cross de la ville, les conseillers du CME proposeront une rencontre inter quartiers lors de la journée « Terre de Sports ». Les enfants pourront participer à une série de compétitions sportives et ludiques dans le but de faire gagner des points à leur quartier. Une occasion de promouvoir l'esprit d'équipe, l'inclusion tout en convivialité.

Partenaires :

service des Sports, service Enfance.

Décorations pour Noël 2025

Et si la Ville se transformait en féerie de Noël grâce aux enfants ? C'est le dernier projet proposé par la commission Sport/Culture/Loisirs. Afin de décorer les ronds-points ou encore les façades des écoles, les enfants des ESCAPEDES et des temps du midi et du soir seront invités à fabriquer des décorations qui fleuriront aux quatre coins de la ville.

Un jury élira les plus belles décorations et les gagnants recevront une belle récompense.

Partenaires :

services techniques, service Enfance.



Le mot de l'élue

Florence LEBOUc

Adjointe au Maire en charge de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Lors de leur installation, nos nouveaux conseillers municipaux enfants nous ont, une fois encore, démontré leur détermination et leur enthousiasme à développer des idées et des actions pour Morsang ! Une vraie leçon de démocratie que ces jeunes citoyens en herbe nous donnent à chacune de leur séance plénière. Avec toute la municipalité, nous sommes très fiers d'avoir créé le Conseil Municipal des Enfants qui a tant à nous apprendre.

LES ZONES BLEUES S'ÉTENDENT

Pour améliorer votre quotidien et simplifier le stationnement et la circulation, la réglementation « zone bleue » est en vigueur sur des sites stratégiques de la ville, telles que les zones commerciales. D'autres seront mises en place dans les prochaines semaines et compléteront le projet de refonte du plan de circulation.

- Zones bleues existantes
- Futures zones bleues

Vous l'avez peut-être remarqué, de nouveaux marquages bleus ont fait leur apparition devant l'Hôtel de Ville. D'autres sont également en cours de création, comme devant le cabinet médical rue Jules Ferry. Avec ces nouvelles zones bleues, l'objectif est de limiter le stationnement abusif devant les zones commerciales, simplifier leur accès, et permettre une meilleure rotation des voitures. En vigueur du lundi au samedi de 9h à 18h, les « zones bleues » imposent un stationnement limité à 1h30. Pour cela, vous devez installer votre disque de stationnement (gratuit et à disposition à l'accueil de la mairie ou chez vos commerçants) sur votre tableau de bord, bien en évidence, pour indiquer votre heure d'arrivée.

Dans les prochains mois, d'autres zones, avec une durée de stationnement limitée à 5 heures, seront mises en place sur le parking du Château, le parking du lycée Ampère, sur l'avenue du Commandant Barré et sur les parkings du T12 situés rue du Docteur Roux (station Viry les Coteaux) et sur la rue de Savigny (Station : Morsang, Parc du Château). Toujours dans l'optique d'améliorer le stationnement.



En bref

LE STATIONNEMENT SIMPLIFIÉ DEVANT LES ÉCOLES

Depuis le mois de novembre, la Ville a également fait le choix de libérer les places Vigipirate, situées aux abords des écoles et des structures petite enfance, et de les réserver au corps enseignant et aux personnels des crèches sur présentation d'une carte de stationnement les identifiant.

Une solution pour libérer les places des alentours et fluidifier la circulation aux heures d'arrivée et de sortie. Ces places sont désormais identifiées, grâce à un panneau carré sur fond bleu, et sont strictement interdites du lundi au vendredi de 7h à 19h.

NOS COMMERÇANTS ONT DU TALENT !

Encourager la consommation locale et mettre en avant le savoir-faire des commerçants de Morsang-sur-Orge, tel est l'objectif de la nouvelle campagne municipale. Une initiative qui vise à renforcer l'attractivité du commerce de proximité tout en valorisant les professionnels qui font vivre la ville.



Le commerce de proximité joue un rôle clé dans le dynamisme local. Avec plus de 300 professionnels, notre ville bénéficie d'un tissu économique riche et varié. De l'alimentation aux services en passant par l'artisanat et les commerces spécialisés, ceux-ci proposent des produits et des services diversifiés et de qualité, essentiels au quotidien des habitants, tout en favorisant le lien social.

C'est pourquoi, afin de mettre en avant la diversité et le savoir-faire des professionnels locaux et sensibiliser les habitants à

l'importance de consommer local, la Ville met en œuvre une campagne de communication intitulée « Morsang, commerçants de talent ! ».

Parmi les commerçants et artisans mis en avant dans cette campagne, on retrouvera notamment des fleuristes, boulangers, bouchers, épiciers, restaurateurs, fromagers, coiffeurs et bien d'autres encore !

Affichage en ville, présence sur les vitrines des commerçants et équipements municipaux, relais sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ville... Restez connectés et attentifs pour découvrir les visages et les histoires des commerçants qui font vivre Morsang au quotidien !

OBJECTIF : UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR LES MORSAINTOIS

La Ville poursuit son travail pour pouvoir vous proposer, dans les prochains mois, d'adhérer à une mutuelle communale accessible à tous, quels que soient vos revenus. Pour cela, un questionnaire est mis à votre disposition jusqu'au 15 avril afin de connaître vos besoins et vos attentes.

Le constat est sans appel. En France, plus de 2 millions de personnes, soit près de 4 % des Français âgés de plus de 15 ans, ne bénéficient pas de complémentaire de santé. Parmi les raisons, le coût trop élevé de ces assurances vient en tête.

La Ville de Morsang-sur-Orge envisage l'adhésion à un contrat « groupé », pour offrir à tous les Morsaintois le meilleur accès aux soins possible et à un coût modéré.

Pour vous proposer une offre au plus proche de vos besoins, la Ville a mis en place un questionnaire disponible sur le site internet de la ville et en format papier à l'accueil de la mairie jusqu'au 15 avril.

L'objectif ? Elaborer un cahier des charges et négocier des tarifs attractifs pour vous proposer les solutions les plus adaptées à vos attentes !



Le mot de l'élue

Virginie BUISSON

Conseillère municipale déléguée au contrat local de santé

L'accès aux soins et au parcours de santé peut être rendu difficile par l'offre de soins mais aussi par le coût des soins qui est parfois trop élevé pour les malades. Depuis quelques années on assiste à une inflation du prix des mutuelles complémentaires qui dissuade de nombreuses personnes d'y avoir recours. C'est pourquoi, nous avons décidé de lancer cette « mutuelle municipale » qui permettra aux Morsaintois qui le souhaitent d'accéder à une mutuelle à un prix négocié.

Agir au quotidien

pour la sécurité de tous



Devenue une préoccupation majeure à l'échelle nationale, la question de la sécurité constitue un enjeu crucial. À Morsang-sur-Orge comme ailleurs, le besoin de protection exprimé par les citoyens, tant dans l'espace public que dans leur vie privée, est aujourd'hui plus fort que jamais. La Municipalité en a fait une priorité depuis le début de son mandat.

Engagée de manière volontariste, dans le cadre de ses compétences, et en collaboration constante avec ses partenaires, la Ville s'est donnée pour priorité d'améliorer la sécurité, d'encourager la proximité afin de répondre à vos attentes. Après la mise en place en 2021 du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), l'élaboration d'un premier diagnostic local de sécurité, le recrutement d'un premier policier municipal en 2023, le déploiement de nombreuses actions et initiatives, le processus se concrétise en 2024 avec le chantier de création du poste de police municipale et le lancement du projet de vidéoprotection. En 2025, ces efforts s'intensifient et s'appêtent à aboutir.



Le mot de l'élu

Augustin DUMAS

Adjoint au Maire en charge
de la Tranquillité publique

Rattraper le temps perdu. Dès notre arrivée, l'absence de dispositifs de sécurité et de tranquillité publique pour les Morsaintois a été au cœur de nos préoccupations. Nous avons rapidement constaté que notre commune, dernière de plus de 10 000 habitants en Essonne sans Police Municipale, était en retard par rapport à d'autres villes de même taille. C'est pourquoi nous avons pris la décision de créer ce service indispensable, afin d'assurer à nos concitoyens la sécurité qu'ils méritent.

En parallèle, pour mieux structurer notre action, nous avons mis en place le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, répondant ainsi à une obligation légale qui n'avait pas été respectée jusqu'alors. Cette instance est nécessaire pour travailler en partenariat avec les différents acteurs de la sécurité et de la prévention.

Ces décisions illustrent notre engagement à faire de Morsang-sur-Orge une ville où la sécurité et le vivre ensemble sont garantis. Malgré un contexte budgétaire contraint, nous continuerons d'agir pour améliorer la tranquillité publique et répondre aux attentes de tous les Morsaintois.

SÉCURITÉ : TOUS ACTEURS, ENSEMBLE !

État, forces de l'ordre, collectivités locales, organismes publics ou privés, associations, citoyens... Tous, à leur niveau, dans leurs domaines, selon leurs compétences et statuts, sont acteurs de la sécurité au quotidien. Pour autant, aucun ne peut garantir seul une sécurité optimale. Prévenir la délinquance et assurer une protection efficace des personnes et des biens et nécessite une approche collective, afin d'apporter une réponse mieux coordonnée, plus efficace et adaptée aux besoins de chacun. Ce travail partenarial s'exprime notamment à travers le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

C'est l'une des premières actions menées par la Municipalité : créer en 2021 le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Il vise à travailler de manière transversale et complémentaire sur les problématiques de sécurité et de prévention.

Présidé par le Maire, il rassemble différents acteurs impliqués à l'échelle du territoire :

- le Préfet du Département ou son représentant ;
- le Procureur de la République ou son représentant ;
- des représentants des services de l'État désignés par le Préfet ;
- des représentants de l'Éducation Nationale ;
- des élus de la commune ;
- le Président de Cœur d'Essonne Agglomération ;

- des représentants d'associations, établissements ou organismes agissant notamment dans les domaines de la prévention, de la prévention spécialisée, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques.

À partir du diagnostic local de sécurité, le CLSPD définit des objectifs et des priorités. Son activité s'articule autour de groupes de travail, de cellules régulières de « veille » et de réunions plénières.

La communication entre ses membres permet de mieux partager les informations, de mieux anticiper les risques, de coordonner les actions, d'éviter la redondance des dispositifs et d'optimiser les ressources disponibles, pour agir de manière plus réactive et efficace.

DES CONCOURS FINANCIERS INDISPENSABLES

La sécurité et la prévention de la délinquance nécessitent des moyens financiers importants. Or le budget municipal seul ne suffit souvent pas à couvrir ces dépenses. C'est pourquoi la commune mobilise également ses partenaires institutionnels en sollicitant des subventions. À travers divers dispositifs et fonds de concours, le soutien de l'État, de la Région et du Département est essentiel pour renforcer les actions et financer les équipements.



En bref

LA POLICE NATIONALE, PARTENAIRE DE PREMIER PLAN

La coopération entre Police Nationale et Police municipale est un levier essentiel pour renforcer la sécurité et la tranquillité locale. Complémentaires, elles travaillent quotidiennement ensemble, dans le respect de leurs prérogatives et missions. Cette coopération sera bientôt formalisée à travers une convention de coordination.

LA VILLE PLAIDE POUR UNE POLICE NATIONALE FORTE

Malgré une présence renforcée de la Police municipale et les efforts déployés par le commissariat de Juvisy-sur-Orge, les moyens humains dont ce dernier dispose ne sont pas suffisants pour assurer une présence forte sur le terrain et répondre aux attentes légitimes des Morsaintois. C'est pourquoi Madame le Maire a récemment adressé un courrier à Madame la Préfète pour lui demander d'affecter des effectifs supplémentaires sur notre territoire.

MISE À JOUR DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SÉCURITÉ

Depuis plusieurs semaines, la Municipalité travaille à la mise à jour du diagnostic local de sécurité. L'objectif : dresser un état des lieux, identifier les types de délinquances, comment et où elles se manifestent et comment les prévenir et les réprimer. Ce document permettra à la Ville de signer la convention de coopération Police / Justice.

La sécurité des Morsaintois, *une priorité*

Alors que 98 % des communes françaises de 20 000 à 100 000 habitants disposaient en 2019 d'une Police municipale, Morsang-sur-Orge figurait parmi les 2 % restants. Projet majeur porté par le Maire et son équipe, la création d'une Police municipale s'est concrétisée en 2023 avec le recrutement d'un premier policier municipal, responsable du Pôle Tranquillité publique, l'élargissement progressif de ses missions et la mise en place de nouvelles initiatives, au bénéfice des Morsaintois.

Une police de proximité, accessible et utile à tous

Vous les croisez au quotidien. Près des écoles, dans les allées du marché ou dans les événements municipaux, les agents du Pôle Tranquillité publique n'ont qu'un seul objectif : garantir le bien vivre à Morsang.

La Police municipale est avant tout une police de proximité. Parmi ses principales missions, elle assure la surveillance des espaces publics (marchés, écoles, lieux sensibles), la sécurisation des événements locaux, l'assistance aux habitants (prévention, médiation), ou encore la verbalisation des infractions au code de la route et aux arrêtés municipaux.

Des arrêtés pour préserver la tranquillité publique

Dans le cadre des pouvoirs de police du Maire, divers arrêtés ont été pris récemment

afin d'assurer la tranquillité et lutter encore davantage contre les nuisances et incivilités. Ceux-ci encadrent notamment le démarchage à domicile, l'usage détourné de protoxyde d'azote, les regroupements et la consommation d'alcool sur la voie publique.

Prévenir les cambriolages

L'un des rôles de la Police municipale est la prévention des cambriolages. Pour cela, les agents du Pôle Tranquillité publique, en étroite collaboration avec la Police Nationale, effectuent les rondes régulières dans le cadre du dispositif « Opération Tranquillité Vacances ». Leur connaissance approfondie du terrain est un atout précieux pour anticiper et réagir efficacement face à ce phénomène. Dans cette même dynamique, et en complément d'une initiative du Conseil des Sages, deux nouvelles réunions d'information et de sensibilisation ont été proposées sur les vols par ruse et sur la prévention des



cambriolages. Elles ont permis de délivrer des conseils utiles à un public nombreux et attentif.

Au plus près des habitants, dès le plus jeune âge

Parce qu'il est essentiel d'accompagner et sensibiliser la nouvelle génération, les agents interviennent dans les écoles dans le cadre du dispositif « Permis Internet ». Face au succès du test réalisé en fin d'année dernière avec l'école élémentaire Henri Wallon, le dispositif a été proposé cette année à tous les élèves de CM2 ! Ainsi, les élèves ont bénéficié d'une sensibilisation par les agents de la Police municipale pour un usage vigilant, sûr et responsable d'Internet. Grâce à un kit pédagogique et des buzzers, l'apprentissage des règles s'est fait de façon ludique avec des histoires et des quiz. C'est également dans cette dynamique que le Pôle accueille, régulièrement, des stagiaires en formation « Sécurité » pour leur faire découvrir leur métier.

LE POUVOIR DE POLICE *du Maire*

De par la loi, le Maire est garant de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques sur le territoire de sa commune. Il détient à ce titre des pouvoirs de police administrative et peut prendre des arrêtés municipaux pour réglementer ces aspects. Placée sous son autorité directe, la police municipale a pour rôle d'appliquer ses décisions. Le Maire et la police municipale travaillent en coordination

avec la police nationale et le Préfet, qui conservent les missions régaliennes de maintien de l'ordre et de lutte contre la délinquance notamment celle relative au trafic de stupéfiants. Ainsi, si le Maire détient des pouvoirs dit de police, il ne les a pas tous, loin de là. Par exemple, il ne peut d'autorité fermer un commerce qui nuit à la tranquillité publique ; il doit en faire la demande au Préfet.

70

Le retrait des véhicules abandonnés ou abusifs sur la commune est désormais géré par la Police municipale. Une avancée notable, contribuant à libérer l'espace public et à améliorer la circulation ainsi que le stationnement des habitants. En 2024, ce ne sont pas moins de 70 stationnements abusifs qui ont été signalés sur la commune.

2025 : L'ANNÉE DE L'ABOUTISSEMENT

Au printemps, la Ville inaugurera son poste de Police municipale. Un nouveau tournant qui marque l'aboutissement de plusieurs années de travail. Dès son ouverture, ce nouvel équipement vous accueillera et vous proposera des services innovants pour faciliter vos démarches.

Un nouveau poste de Police municipale

Vous ne reconnaîtrez plus les locaux de l'ancienne Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative. C'est un espace de travail modernisé qui accueillera les agents de la Police municipale et les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). À l'intérieur, tout a été refait et adapté pour répondre aux besoins du Pôle Tranquillité publique, de l'accueil, avec la mise en place d'un sas de sécurité, au bureau des plaintes en passant par l'armurerie mais surtout la création du Centre de Supervision Urbain (CSU).

Déploiement de la vidéoprotection

C'est le deuxième grand aboutissement à venir pour 2025 : le début du déploiement de la vidéoprotection dans le courant du mois de mai. L'installation de caméras dans des zones stratégiques de la commune se fera en trois phases et permettra de renforcer la prévention, d'améliorer la sécurité publique et de faciliter les enquêtes en cas d'incidents. La première étape permettra la mise en

route de plus de 20 caméras. Grâce au CSU, les images seront surveillées en temps réel, par un agent dédié, pour permettre une coordination rapide et efficace des interventions sur le terrain. Elles seront ensuite conservées au sein du poste de Police municipale, mais également reportées au commissariat de Juvisy-sur-Orge.



Sur sollicitation de la Ville, le référent sûreté de la préfecture est venu au début du chantier pour vérifier, et suggérer des orientations à prendre, pour valider la conformité de la sécurité des lieux.

2,2M€

C'est le montant des travaux pour la création du poste de Police municipale, de son CSU et le déploiement de la vidéoprotection.

Projet Poste de police : 552 453 € HT

Projet vidéoprotection : 1 268 103 € HT

Des travaux difficiles à envisager sans un concours financier important de nos partenaires :

158 738 € apportés par l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

377 045 € par la Région Île-de-France pour la vidéoprotection et l'équipement de la police Municipale.

DES MOYENS RENFORCÉS

Dans les semaines qui suivront l'ouverture du poste de Police municipale, les agents pourront compter sur des moyens renforcés. Un nouvel agent de police arrivera début mars et un second véhicule a été commandé. Deux autres recrutements sont d'ores et déjà prévus pour cet été. Mais ce n'est pas tout. C'est une nouvelle brigade inédite qui fait également son arrivée : une brigade canine.

UNE BRIGADE CANINE À MORSANG !

Les agents du pôle Tranquillité publique bénéficieront d'un soutien supplémentaire grâce à l'arrivée de deux chiennes de type Malinois. L'une est un chien d'intervention et l'autre un chien formé dans la recherche de stupéfiants, d'armes ou encore de billets. Cette nouvelle unité interviendra en complément des patrouilles régulières et en collaboration avec le commissariat de Juvisy-sur-Orge.

Les agents ont également pu bénéficier d'une formation au « Premiers secours canins » pour leur permettre d'intervenir efficacement auprès d'animaux blessés sur la voie publique. En plus de garantir la sécurité et le bien-être des animaux, cette formation permet également d'assurer la prise en charge des chiens de l'unité cynophile en cas de besoin.

UNE POLICE MUNICIPALE ARMÉE

La Police municipale rassure et protège les citoyens ; elle est également en première ligne sur le terrain. Outre comporter un effet dissuasif, l'armement des agents permet à la fois de mieux les protéger dans leur intégrité physique et d'améliorer leur capacité de réaction dans des situations à risque et face à des menaces immédiates.

Il n'est bien sûr pas question d'armer tous les agents du jour au lendemain ! Avant d'être équipées d'armes de catégories D (bâton de défense) et B (gaz incapacitant, pistolet à impulsion électrique, lanceur de balles de défense et pistolet semi-automatique), les policiers municipaux auront préalablement suivi une formation complète et bénéficieront d'une habilitation délivrée par la Préfecture, ainsi que d'un suivi et d'entraînements réguliers obligatoires.

DE NOUVEAUX SERVICES ET DISPOSITIFS

À Morsang, le Pôle Tranquillité publique est force de propositions. Grâce à son travail, ce sont de nouveaux services qui arrivent progressivement.

D'abord dans les écoles, avec le lancement du Permis Piéton, entièrement pensé par les agents. Le 11 février dernier, les élèves de CE2 de l'école élémentaire Gustave Courbet ont profité de la première session. Un dispositif essentiel pour sensibiliser les plus jeunes à la sécurité et aux dangers dans les rues. Animé par les agents du Pôle Tranquillité publique, l'atelier reprenait les règles fondamentales de circulation en tant que piétons : traverser en toute sécurité, repérer les dangers et adopter les bons réflexes en ville... À l'occasion de cette première, Madame le Maire et Augustin Dumas, Adjoint en charge de la Tranquillité publique, sont venus féliciter les élèves et leur remettre un diplôme. Dès le mois de mars, le dispositif sera élargi à toutes les écoles de la ville.

Autre nouveauté : l'enregistrement des chiens catégorisés directement au poste de Police municipale. Une façon de simplifier les procédures pour les propriétaires, de les rassurer et, grâce aux agents sur place, de leur proposer un accompagnement personnalisé.

Vous pourrez également déposer des mains courantes et recevoir de l'aide pour la réalisation de vos pré-plaintes en ligne. De quoi vous faire gagner du temps et simplifier vos interactions avec les forces de l'ordre !

Toujours dans cette volonté de proximité, l'opération « Un café, un policier » a été mise en place depuis le début de l'année. Chaque premier samedi du mois, date de la permanence des élus du marché, les agents du Pôle Tranquillité publique vous donnent eux aussi rendez-vous au marché de la Forêt pour échanger, répondre à vos questions ou écouter vos préoccupations. Il est même possible de prendre un ren-

dez-vous individuel avec le responsable de la Police municipale.

Enfin, une belle initiative verra le jour dans les prochains mois : une cellule d'accompagnement pour les victimes de violences conjugales et intrafamiliales.



2025 :

L'année des biodéchets



Depuis le début de l'année, Cœur d'Essonne Agglomération distribue des courriers pour annoncer l'arrivée du tri des biodéchets. D'ici au 1^{er} juillet 2025, tous les foyers de l'Agglomération seront équipés et en mesure de commencer le tri. Un nouveau réflexe qui permettra de valoriser les déchets organiques, qui représentent 16 800 tonnes par an.

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, plus connue sous l'appellation loi AGECE, donne pour objectif de supprimer les emballages plastiques à usage unique et jetage d'ici 2040. Pour cela, elle impose la valorisation des biodéchets sur l'ensemble du territoire, pour les professionnels comme pour les particuliers. Déjà soucieux de répondre à cette problématique, le SIREDOM et la SEMARDEL avaient, de décembre 2021 à juillet 2022, procédé à une expérimentation dans les communes de Guibeville, Cheptainville, Leuville-sur-Orge et les collectifs de Saint-Michel-sur-Orge. Forts de ce succès, ils décident de généraliser la collecte et le traitement des biodéchets alimentaires à l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.

D'ici quelques semaines, des courriers vont être distribués pour informer les Morsaintois de la mise en place de ce nouveau mode de tri. Dans les 15 jours qui suivront, les agents de la société Créatif déposeront le kit de tri dans votre boîte aux lettres ou sur le pas de votre porte d'entrée. Si ce n'est pas le cas, contactez le pôle Déchets de Cœur d'Essonne Agglomération par téléphone au 0 800 293 991 ou par mail à dechets@coeurdessonne.fr.

Dites bonjour aux sacs orange

En ouvrant votre kit, vous y trouverez : un flyer explicatif, un « bio seau » noir et deux rouleaux de 26 sacs de couleur orange pour vous permettre de trier pendant un an. Les sacs devront accueillir vos restes alimentaires (épluchures, restes de repas, aliments périmés sans emballage, filtres à café et sachets de thé* et même les serviettes en papier, les mouchoirs, les feuilles d'essuie-tout et les fleurs fanées) avant d'être jetés dans votre poubelle dédiée aux ordures ménagères.

En passant par les collectes habituelles, ce nouveau mode de tri ne produira pas d'empreinte carbone supplémentaire et, grâce à sa couleur vive, les sacs seront séparés des autres déchets grâce à un système optique. Ils seront ensuite acheminés vers le méthaniseur pour en faire du biogaz, qui sera injecté dans le réseau de gaz, en carburant pour les camions de collecte, ou en compost pour l'agriculture.

*à condition qu'ils soient fabriqués à base de coton ou de papier, sans agrafe.



Les dates clés

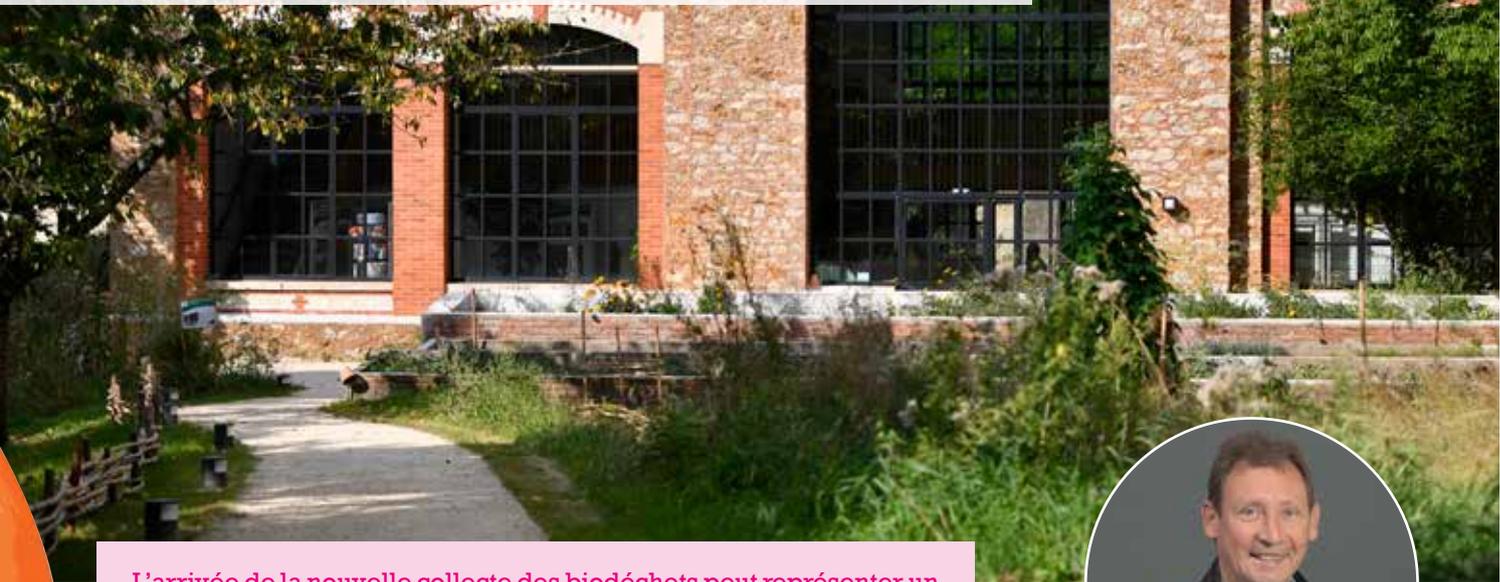
- **Entre janvier et juin 2025 :** distribution des courriers pour informer les habitants des 21 communes de Cœur d'Essonne Agglomération de cette nouveauté.
- **15 jours après la réception du courrier :** distribution des kits de collecte par les agents de la société Créatif soit dans votre boîte aux lettres soit devant votre porte d'entrée.
- **À partir du 1^{er} juillet 2025 :** début de la collecte des biodéchets alimentaires.

Attention !

Conservez bien votre kit. Le tri des biodéchets ne commencera qu'à partir du 1^{er} juillet 2025.

La Maison de l'Environnement

vous accompagne !



L'arrivée de la nouvelle collecte des biodéchets peut représenter un chamboulement difficile pour certains. Chaque changement prend du temps ! Pour vous accompagner, la Maison de l'Environnement de Morsang-sur-Orge accueille les éco-ambassadeurs de Cœur d'Essonne Agglomération pour un atelier le samedi 5 avril.

Les éco-ambassadeurs vous expliqueront le nouveau dispositif de collecte de biodéchets qui sera mis en place dès le 1^{er} juillet 2025. Ils répondront à toutes vos questions et remarques. Cette collecte n'empêche pas ceux qui le souhaitent, de faire du compostage à domicile. Dans la continuité, ils vous initieront à la bonne gestion d'un composteur et d'un bio seau.

Attention, les places sont limitées. Priorité aux débutants, sans composteur !

Inscription obligatoire auprès de la Maison de l'Environnement par téléphone au 01 78 84 03 46 ou par mail à maisenvir@ville-morsang.fr.

Le mot de l'élu

Didier CHARNET

Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et l'Environnement

La gestion des biodéchets est un chantier très important qui a été pris en charge par Cœur Essonne Agglomération dont c'est la compétence. La qualité du tri et la bonne formation des habitants sont essentielles dans ces nouvelles missions car c'est ce qui conditionnera le succès de la solution choisie par l'agglomération.

Attention, pour ceux qui compostent déjà leurs biodéchets, rien ne change – vous pourrez/ devrez continuer le compostage. La collecte des biodéchets est un moyen de « réduire l'impact de la poubelle sur la planète » mais le compostage est un moyen utilisé depuis longtemps. Avec le soutien de la Région Ile-de-France, nous allons également permettre aux Morsaintois de disposer de lombricomposteurs qui permettent de traiter différemment les biodéchets avec des lombrics qui accélèrent la destruction des déchets et produisent un engrais très prisé par les jardiniers.

DÉCOUVREZ LES COULISSES DE L'ÉCOSITE de Vert-le-Grand

Que diriez-vous de découvrir l'Écosite de Vert-le-Grand où sont triés et traités vos déchets ? Vous êtes intéressés ? Rapprochez-vous de la Maison de l'Environnement, par téléphone ou par mail, pour réserver votre place ! Dates à venir.



LA CULTURE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS POUR DEUX MOIS D'EXCEPTION

Concert, théâtre, exposition... Les prochaines semaines s'annoncent passionnantes et vous plongeront dans les multiples univers de la culture.



VIVE L'OPÉRETTE

Dimanche 16 mars

**À 16H ESPACE CULTUREL LE LUDION,
VILLEMOISSON-SUR-ORGE**

Par Le Capriccio Français

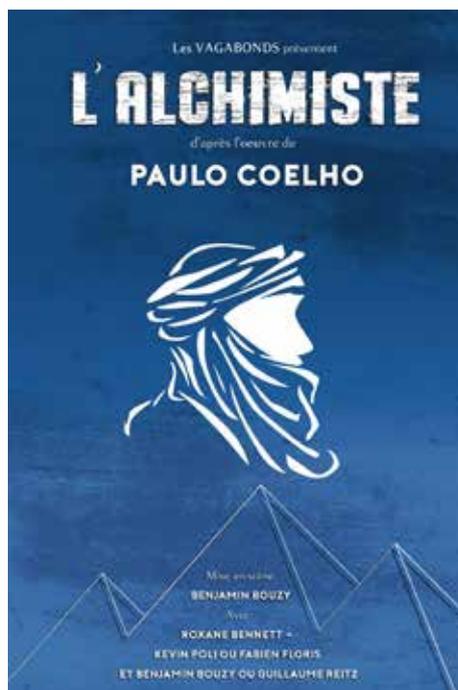
Direction musicale : Philippe Le Fèvre

Concert

Le spectacle proposé par le Capriccio Français met l'opérette à l'honneur. Des grands succès du XIX^e siècle aux compositeurs des années 1920, un seul fil conducteur : les meilleurs extraits de ces opérettes reliés par les textes les plus drôles de Feydeau, Labiche ou Guity. [...] Musiciens, comédiens et chanteurs seront sur scène, enchaînant dans un rythme endiablé, airs, duos et ensembles.

Tarif : 6 € et 12 €.

Renseignements et réservations
à culture@ville-morsang.fr
ou au 01 69 51 54 68.



L'ALCHIMISTE

Vendredi 28 mars

À 20H30 SALLE PABLO NERUDA

Théâtre contemporain

Production Les Vagabonds

D'après le roman de Paulo Coelho

À la suite d'un rêve qui révélait l'existence d'un trésor caché, Santiago, jeune berger andalou, décide d'entreprendre un voyage. Ce périple le conduit d'Andalousie jusqu'au pied des pyramides, en passant par Tanger et le désert du Sahara. Ce voyage initiatique le mènera à la rencontre de l'Alchimiste. Celui-ci lui apprendra à écouter son cœur, à lire les signes du destin et, par-dessus tout, à aller au bout de son rêve. « Quand on veut une chose, tout l'Univers conspire à nous permettre de réaliser notre rêve ».

À partir de 12 ans. Tarifs : 5 € et 10 €.

Renseignements et réservation
à culture@ville-morsang.fr
ou au 01 69 51 54 68.

L'ART EN « ENTRÉE LIBRE »



© Hugo Béhérégary, NON-STOP PARADE, 2023. Photo : Pierre Castignola

Chaque année, Morsang-sur-Orge fait la part belle aux expositions d'exceptions. Après celle de Luis Rodrigues et de Julian Alonso, les salons du Château accueilleront, du vendredi 4 avril au samedi 26 avril, les œuvres d'Hugo Béhérégary, Louis Chaumier et Juliette George pour l'exposition « Entrée libre », dans le cadre de la programmation hors les murs 2024-2025 du CAC Brétigny.

Les trois artistes de cette exposition s'amuse à détourner les usages de mobiliers présents dans des espaces du quotidien, de bureau ou d'exposition. Plutôt que de favoriser l'efficacité et la productivité, leurs œuvres permettent aux visiteurs de s'appropriier l'exposition pour la transformer en un lieu de détente, de partage et de créativité.

Du 4 au 26 avril. Entrée libre.
Mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et le week-end de 10h à 13h puis de 14h à 18h.

Une exposition imaginée par l'équipe du CAC Brétigny.



PROLONGEZ L'EXPÉRIENCE avec la danse

En ouverture, le Théâtre de Brétigny vous proposera un spectacle de danse, « 10 danses », le vendredi 4 avril à 19h dans la salle Pablo Neruda. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la danse contemporaine sans jamais oser le demander ! Quel corps ? Quel spectacle ? Quel mouvement ? Quelle technique ? Quel rapport au monde ? Et demain ? La chorégraphe Geisha Fontaine, formée entre autres auprès de Merce Cunningham

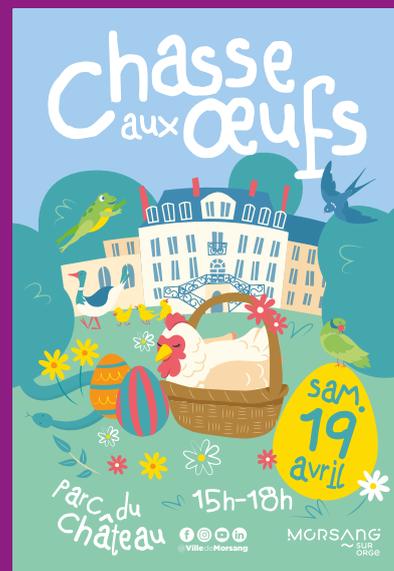
ou Alwin Nikolais, nous propose une randonnée en dix étapes afin de parcourir le vaste monde de la danse contemporaine. Imaginée à partir de l'exposition « La danse contemporaine en question » coproduite par le Centre National de la Danse et l'Institut Français.

Tarifs du Théâtre de Brétigny :
5 €, 8 € ou 12 €.

Renseignements et réservations
au 01 60 85 20 85.

En bref

LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE LA CHASSE AUX ŒUFS



C'est LE rendez-vous des petits gourmands ! La Chasse aux œufs est de retour pour une nouvelle édition le samedi 19 avril de 15 à 18h dans le parc du Château.

Cette année, la traditionnelle Chasse aux œufs s'inscrit dans un projet éducatif destiné à sensibiliser les enfants à l'environnement et à la biodiversité. À travers des activités ludiques et interactives, ils découvriront les animaux ovipares (qui pondent des œufs) qui peuplent le parc du Château de Morsang-sur-Orge, tout en profitant d'un moment convivial et festif, avec des récompenses chocolatées à la clé.

L'objectif de l'événement est d'utiliser la Chasse aux œufs comme support pour proposer une activité en lien avec la nature, et favoriser à la fois la découverte d'un milieu naturel mais aussi la motricité des enfants à travers des jeux variés et adaptés à leur âge.



auprès du Pôle
Vie de la Ville au
01 69 51 54 68.

Hugo Fitelli, de Morsang aux championnats de France



Hugo Fitelli et son coach Gaby Oculi lors des championnats de France 2024.

Hugo Fitelli est un enfant de Morsang-sur-Orge. C'est ici qu'il découvre sa passion pour l'athlétisme et la fait grandir. Bientôt dix ans plus tard, il partage son temps entre le lycée et les entraînements avec l'objectif d'aller toujours plus loin. Rencontre.

L'école fait naître des passions. Parfois, elles sont inattendues. C'est ce qu'il s'est passé pour Hugo Fitelli. Alors que des associations de la ville étaient invitées dans les écoles pour leur faire découvrir leur discipline, ce sont les séances d'athlétisme qui l'attirent. « Je me souviens que l'on avait quatre ateliers où l'on devait courir, lancer et sauter. J'ai terminé avec un 10/10 et j'ai tellement aimé que j'ai eu envie de continuer en club », se rappelle Hugo. C'est comme ça qu'il intègre l'Athlétisme Club Morsang.

Aujourd'hui encore, je puise dans ce que j'ai appris à Morsang.

spécialité. « J'ai couru un bon 50m, et j'ai eu envie de pousser plus loin dans le sprint. Malheureusement, à Morsang, nous n'étions plus entraînés pour les courses de fond alors, il fallait que je change de club ». C'est comme ça qu'il prend la direction d'Évry et intègre le collège « Le Village » en 3^e dans une section sport. Il passe alors de deux séances d'athlétisme par semaine à cinq.

... pour se forger un mental d'acier

Aujourd'hui en terminale au lycée « Uruguay-France » à Avon, toujours dans une section sport, Hugo n'oublie pas d'où il vient. « Grâce à l'Athlétisme Club Morsang et à Jean-Louis, j'ai pris du caractère. J'y ai travaillé mon cardio, mon mental. Aujourd'hui encore, je puise dans ce que j'ai appris là-bas ». Parce que malgré une blessure qui le handicape depuis de nombreuses années, Hugo

n'abandonne pas. L'année dernière, lors des championnats de France, il a brillamment décroché la deuxième place sur le podium du 200 mètres et sur le 4x100m en équipe. Un résultat qui témoigne de sa détermination, et qu'il aura à cœur de renouveler lors des Championnats de France de cet été.

* Catégorie de 11 à 12 ans.

Vous souhaitez découvrir l'athlétisme ?

L'Athlétisme Club Morsang vous accueille tout au long de l'année pour vous faire découvrir ce sport et ses multiples variantes. Un club dynamique et formateur qui vous accompagnera, quel que soit votre niveau.

Plus d'informations auprès de Jean-Louis Akriche :
06 78 49 45 28 ou à
jeanlouis.akriche@orange.fr.

Ses débuts à Morsang-sur-Orge...

Accompagné de son coach, Jean-Louis Akriche, il commence par acquérir les bases grâce à des variantes des différentes épreuves de la discipline. Mais c'est en Benjamin 2*, lors des championnats de l'Essonne, qu'il trouve sa



PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 1^{er} mars

DE 9H À 12H
MARCHÉ DE LA FORÊT

DON DE SANG

Jeudi 6 mars

DE 15H À 19H30
SALLE PABLO NERUDA

L'Établissement Français du Sang organise une nouvelle collecte à Morsang. En donnant une heure de votre temps, ce sont trois vies que vous pouvez sauver !

Pour prendre rendez-vous :



ATELIER AZUR

Samedi 8 mars

DE 14H30 À 16H30
ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES
NIKI DE SAINT-PHALLE

Sculptures de légumes, masques, diorama... Cet atelier parent/enfant (de 4 à 6 ans) vous permettra de partager un moment privilégié de création en famille. Tarif : 14 €.

Inscriptions au 01 69 72 20 34 ou à ecolesdarts@ville-morsang.fr.

PORTRAITS DE DAMES

Samedi 8 mars

À 19H
SALLE PABLO NERUDA

+ D'INFOS
P.8

CONCERT BRASSAGE

Vendredi 14 mars

À 20H30
SALLE PABLO NERUDA

L'orchestre d'Harmonie Brassage, sous la direction de Jérôme Hilaire, clarinettiste et ancien chef principal de la musique de la Police Nationale, vous donne rendez-vous pour un concert d'exception avec une cinquantaine de musiciens passionnés, amateurs ou professionnels.

Réservations au 01 69 72 20 34 ou à ecolesdarts@ville-morsang.fr.

STAGE D'INITIATION À LA LINOGRAPHIE

Samedi 15 mars

DE 9H30 À 17H
ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES
NIKI DE SAINT-PHALLE

Sur le thème du bord de mer, venez apprendre la linogravure dans une ambiance décontractée. Matériel fourni, plusieurs tirages seront réalisés à l'aide d'une presse.

À partir de 15 ans. Tarif : 42 €. Inscriptions au 01 69 72 20 34 ou à ecolesdarts@ville-morsang.fr.

BALADE ZÉRO DÉCHET

Samedi 15 mars

DE 9H À 12H

+ D'INFOS
P.12

ATELIER « LE CARNAVAL DU RECYCLAGE »

Samedi 15 mars

DE 15H30 À 16H30
MICRO-FOLIE

Pour célébrer le Carnaval, initiez-vous au recyclage et créez votre propre masque !

À partir de 5 ans. Inscription obligatoire au 07 84 01 43 95 ou à microfolie@ville-morsang.fr.

VIVE L'OPÉRETTE

Dimanche 16 mars

À 16H
LE LUDION,
VILLEMOISSON-SUR-ORGE

+ D'INFOS
P.24

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA GÉOTHERMIE

Mercredi 19 mars

À 19H30
SALLE DES MARIAGES
DU CHÂTEAU

+ D'INFOS
P.10

VENDREDI AU CHÂTEAU

Vendredi 21 mars

À 20H
SALONS DU CHÂTEAU

« Du vent dans les cordes ». De Joseph Haydn à Claude Debussy en passant par Antonin Dvorak, quatre musiciens, professeurs du Conservatoire, vous invitent à un voyage musical imagé et poétique où les « musiques de chambre » seront à l'honneur. Un concert auquel se joindront les élèves des classes de musique de chambre du Conservatoire.

Réservations au 01 69 72 20 34
ou à ecolesdarts@ville-morsang.fr.

CHALLENGE POM 2025

Vendredi 21 mars

DE 20H30 À 23H
SALLE PABLO NERUDA

Participez à la grande soirée-concours de projection sur grand écran, de 25 montages multimédias courts réalisés par des photo-clubs de l'Essonne, avec attribution du trophée de la Pomme d'Or.

Entrée libre. Ouvert à tous.

FÊTE DU PRINTEMPS

Samedi 22 mars

DE 14H À 17H
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Comme chaque année, la Fête du Printemps célèbre le renouveau de la nature. Différentes activités liées à la nature - troc de plantes, dégustation, atelier créatif et autres surprises - sont au programme de cette 4^e édition proposée au Jardin de l'Orangerie.

Renseignements à maisenvir@ville-morsang.fr ou au 01 78 84 03 46.

ATELIER « OURS EN PELUCHE »

Samedi 22 mars

DE 15H30 À 16H30
MICRO-FOLIE

Apportez votre ours en peluche pour lui offrir son plus beau portrait lors d'un atelier de dessin. À partir de 5 ans. Inscription obligatoire au 07 84 01 43 95 ou à microfolie@ville-morsang.fr.

CONCERT MV ORCHESTRA & VIOLANELLE

Mardi 25 mars

À 20H
THÉÂTRE DE L'ARLEQUIN

Concert de cordes en partenariat avec les élèves du Conservatoire ainsi que les élèves de Villemoisson-sur-Orge.

Réservations au 01 69 72 20 34
ou à ecolesdarts@ville-morsang.fr.

CLUB NATURE « PETITES BÊTES DU COMPOST »

Mercredi 26 mars

DE 14H À 16H
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Contrairement à ce que l'on pense, il y a des milliers d'habitants sous nos pieds ! Un petit tour dans le compost assurera une observation scientifique. L'identification et la compréhension en sortiront plus aiguës !

Pour les 6-12 ans. Inscriptions à maisenvir@ville-morsang.fr ou au 01 78 84 03 46.

L'ALCHIMISTE

Vendredi 28 mars

À 20H30
SALLE PABLO NERUDA

+ D'INFOS
P.24

EXPO-VENTE L.A.R.T.

Samedi 29 mars

DE 10H30 À 17H
LOCAL RÉSIDENTIEL EUGÈNE POTTIER

L'association L.A.R.T vous invite à sa nouvelle exposition-vente ! Petite nouveauté, une tombola sera organisée !

Entrée libre.

ATELIER « À LA MANIÈRE DE JOAN MIRÓ »

Samedi 29 mars

DE 15H30 À 16H30
MICRO-FOLIE

À partir d'une collection de formes, crée ton personnage à la manière de l'artiste Joan Miró. À partir de 4 ans. Inscription obligatoire au 07 84 01 43 95 ou à microfolie@ville-morsang.fr.

LES CONTES DE JAC

Samedi 29 mars

DE 18H À 23H
SALONS DU CHÂTEAU

Cette soirée, consacrée au dessin de modèles artistiques, vous invite à venir dessiner différents tableaux vivants inspirés de peintures du XIX^e siècle.

Tarif : 15€. Inscriptions au 01 69 72 20 34
ou à ecolesdarts@ville-morsang.fr.

10 DANSES

Vendredi 4 avril

À 19H
SALLE PABLO NERUDA

+ D'INFOS
P.25

COEUR
L'ESSONNE
ASSOCIATION

théâtre
brétigny

EXPOSITION « ENTRÉE LIBRE »

Du vendredi 4
au vendredi
25 avril

+ D'INFOS
P.25

SALONS DU CHÂTEAU

COEUR
L'ESSONNE
ASSOCIATION

CAC Brétigny

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 5 avril

DE 9H À 12H
MARCHÉ DE LA FORÊT

INAUGURATION DE LA NOUVELLE PELOUSE DU STADE LÉO LAGRANGE

Samedi 5 avril

À 11H30

STAGE MODELAGE

Samedi 5 avril

DE 14H30 À 17H30
ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES
NIKI DE SAINT-PHALLE

À partir d'un sujet donné, venez créer une ou plusieurs réalisations en terre.

Pour les 9-12 ans. Tarif : 21 €. Inscriptions au 01 69 72 20 34
ou à ecolesdarts@ville-morsang.fr.

ATELIER « JE ME METS AU COMPOST »

Samedi 5 avril

+ D'INFOS
P.23

DE 14H À 16H30

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

DUEL D'ŒUVRES

Samedi 5 avril

À PARTIR DE 16H
MICRO-FOLIE

Participez à un combat d'œuvres sur grand écran ! Cette nouvelle séance portera sur le thème de l'imprimerie, en résonance avec Le Festival du Livre de Paris qui aura lieu du 11 au 13 avril.

Gratuit. Entrée libre.

RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES

Samedi 5 avril

DE 19H30 À 22H30

GYMNASE RENÉ ROUSSEAU

L'association Studio Jazz vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle soirée de rencontres chorégraphiques.

Tarif : 8€. Plus d'informations à contact@studiojazz91.com.

BROCANTE

Dimanche 6 avril

DE 9H30 À 16H30

ÉCOLE JOLIOT-CURIE

Profitez d'une large sélection d'articles pour bébés et jeunes enfants. Venez nombreux pour dénicher des bonnes affaires et soutenir l'école !

Informations et inscriptions à parents.ecolecurie@gmail.com.

CONCERT MUSIQUES ACTUELLES

Mercredi 9 avril

À 19H

SALLE PABLO NERUDA

Concert des différents ateliers de Musiques Actuelles du Conservatoire dans un répertoire Pop/rock/jazz.

Réservations au 01 69 72 20 34 ou à ecolesdarts@ville-morsang.fr.

STAGE D'INITIATION AU MONOTYPE

Samedi 12 avril

DE 9H30 À 17H

ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES
NIKI DE SAINT-PHALLE

Découvrez cette technique de dessin original proche de l'imprimerie.

À partir de 15 ans. Tarif : 42 €.

Inscriptions au 01 69 72 20 34

ou à ecolesdarts@ville-morsang.fr.



ATELIER « JE FABRIQUE MON PANIER EN VANNERIE »

Samedi 12 avril

À 10H, 13H ET 15H30

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Venez fabriquer votre petit panier en rotin pour y mettre des œufs de Pâques ! Ateliers de 2h, ouverts aux enfants à partir de 6 ans (obligatoirement accompagnés d'un parent). Nombre de places limité. Inscriptions à maisenvir@ville-morsang.fr ou au 01 78 84 03 46.

ATELIER AZUR

Samedi 19 avril

DE 14H30 À 16H30

ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES
NIKI DE SAINT-PHALLE

Création en arts plastiques autour du livre « La grenouille à la grande bouche ». Cet atelier parent/enfant (de 4 à 6 ans) vous permettra de partager un moment privilégié de création en famille.

Tarif : 14 €. Inscriptions au 01 69 72 20 34 ou à ecolesdarts@ville-morsang.fr.

CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 19 avril

DE 15H À 18H

PARC DU CHÂTEAU

+ D'INFOS
P.25

RÉUNION D'INFORMATION « RÉNOVER MALIN »

Samedi 26 avril

DE 10H À 12H

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Vous avez un projet de rénovation énergétique ? Venez échanger avec un conseiller France Renov ! Au programme : réglementations, aides, photovoltaïque...

Inscriptions à

maisenvir@ville-morsang.fr

ou au 01 78 84 03 46.

PORTES OUVERTES DE LA FRICHE

Samedi 26 avril

DE 16H À 22H

LA FRICHE - PLACE FERDINAND BUISSON

Une dizaine d'artistes vous ouvrent les portes de leurs univers et partager un moment festif avec eux ! Possibilité de se restaurer sur place.

Gratuit. Entrée libre

CLUB NATURE « BOMBES À GRAINES ET PETITES PLANTATIONS »

Mercredi 26 mars

DE 14H À 16H

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Le printemps est arrivé ! Les enfants donneront un petit coup de pouce au jardin en réalisant quelques plantations (apprentissage des bases) et en fabriquant des bombes... à graines !

Pour les 6-12 ans. Inscription

à maisenvir@ville-morsang.fr

ou au 01 78 84 03 46.

LECTURE BRUNCH « DE L'OCCUPATION À LA LIBÉRATION »

Dimanche 4 mai

À 11H30

SALONS DU CHÂTEAU

Renseignements et réservations

à culture@ville-morsang.fr

ou au 01 69 51 54 68.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Morsang Ville à vivre

L'outrance comme seul projet

Alors que notre équipe réalise de nombreux projets qui répondent concrètement aux besoins des Morsainois, on ne peut que déplorer la montée de voix discordantes, mélangeant volontiers politique et provocation. Sans propositions concrètes, sans projet réel autre que celui du désordre.

Le député de notre circonscription, Antoine Léaument, LFI, réélu en juillet dernier à la faveur d'une coalition électorale qui n'aura pas tenu un an, est passé maître en la matière, en co-signant un texte en faveur de l'abrogation du délit d'apologie du terrorisme, ou en encore en qualifiant les buralistes de commerçants « nocifs » lors d'un discours à l'Assemblée nationale. Ces professionnels qui représentent le plus important maillage territorial apprécieront. La liste est longue, mais retenons également que ce député prône également sans vergogne la légalisation du cannabis, la dépénalisation de la cocaïne. Un député qui ne trouve pas inintéressante l'idée d'en confier le commerce aux dealers eux-mêmes... Une position qui n'a sans doute pas laissé insensible son ami Louis Boyard, député LFI du Val-de-Marne, récemment candidat aux élections municipales anticipées à Villeneuve-Saint-Georges et finalement battu. Un candidat insoumis et dangereux qui prévoyait dans son programme le désarmement de la Police municipale et le débranchement de la vidéoprotection.

Mais ici, à Morsang, l'opposition s'affiche fièrement avec notre député. Alors que ce député n'a aucun ancrage territorial, rappelons-nous qu'il n'y pas si longtemps, lors des élections législatives de 2022, tout frais débarqué de Châteauroux, M. Léaument découvrait l'Essonne au point d'y inclure la ville d'Orly (94). Si leur mémoire est courte, celle des Morsainois, en revanche, saura probablement s'en souvenir le moment venu pour échapper au pire.

Cette opposition, décidément en recherche de visibilité, sait se trouver des causes à défendre. Ainsi proposait-elle, le 22 février dernier, une « réunion publique d'enrichissement de l'atelier citoyen consacré aux besoins et exigences des locataires HLM ». Vaste programme pour une noble cause certes, mais que ne l'ont-ils pas fait auparavant quand ces élus géraient la commune ! Au contraire, notre Municipalité, depuis 2020, agit avec constance et sincérité auprès des bailleurs pour améliorer le cadre de vie des locataires et les soutenir dans les moments difficiles, notamment par les diagnostics en marchant et leurs suivis rigoureux pour chaque résidence, et par les réunions régulières ultérieures regroupant toutes les parties prenantes. Les habitants concernés, qui constatent l'efficacité de ces actions et en redemandent, peuvent témoigner de notre engagement à leurs côtés.

Soyez assurés que tous nos efforts, avec votre participation, porteront leurs fruits dans le seul intérêt de Morsang et des Morsainois !

*Marianne DURANTON, Florence LÉBOUC, Didier CHARNET,
Brigitte HOCHART, Augustin DUMAS, Jacques PEREZ,
Elisabeth ROLANDO, Vanessa MALONGA, Pierre MOREAU,
Dominique DESCHAMPS, Théophile LE GUERN, Béatrice GUYON,
Nicole LEBEAU, Patrick LEFEBVRE, Marc CONILLEAU,
Isabelle MALLET, Boubou SOW, Nelly REGEAMORTEL,
Isabelle DA SILVA, Thibault MANCHON,
Karine NACHTERGAELE, Sylkie DA PALXAO,
Florent BEURDELEY, Virginie BUISSON, Véronique ALIX,
Julien FENÈS, François CHAMPON*

OPPOSITION MUNICIPALE

Morsang pour tous, tous pour Morsang

Imaginons Morsang en mieux

C'est dans une salle Neruda comble et une ambiance surchauffée que Marie-Claire Arasa a présenté ses vœux aux Morsainois.es le 1er février. Des vœux de paix, d'humanité, de bien-être et de liberté que seul le tous ensemble solidaire peut apporter. « Les mouvements citoyens qui, en France et dans le monde, agissent pour l'égalité, le climat, la dignité et la fraternité sont autant de leurs d'un autre monde qui se cherche, parmi les dangers qui menacent ».

Un tsunami austéritaire

Parmi ces dangers, la casse des services publics et des solidarités. A l'image du budget du Département. Jugez-en : -30% pour la prévention spécialisée, -50% pour les associations de solidarité, -8% pour le maintien à domicile des personnes âgées, -1,5M€ pour les clubs sportifs, -1,1M€ pour la culture, plusieurs millions en moins pour la transition énergétique, l'environnement, les collèges, les associations... Un budget qui résulte aussi des choix des gouvernements Macron. 7 ans que le méprisant de la République est au pouvoir, 7 ans qu'il accumule les cadeaux fiscaux aux hyper riches. Ils parlent fort de la « dette publique », pour mieux masquer les 200 milliards versés chaque année sans contrepartie aux grandes entreprises et les 100 milliards de dividendes reversés à leurs actionnaires. C'est autant qui manque pour la santé, l'éducation, la police, la justice...

Un cynisme à toute épreuve

Mais quelle hypocrisie des droites locales, au Département et à Morsang, qui réclament à corps et à cris la « réduction de la dépense publique » et se plaignent des conséquences sur le budget de leurs collectivités. Mme Duranton est experte en la matière, qui explique au conseil municipal qu'il s'agit là de « saine gestion » ! Saine gestion, la montée de la pauvreté dans notre ville ? la gangrène des cambriolages, du racket et du trafic ? le manque de moyens et de personnels dans nos écoles ? l'abandon du 4^{ème} gymnase ? son silence quand d'autres maires refusent le chantage de Suez sur notre eau ? Saine gestion que Morsang soit l'une des 5 villes les plus mauvaises payeuses de France pour régler ses factures ?

Un autre Morsang est possible

Morsainois.es, nous avons l'intelligence collective pour inventer une nouvelle manière de faire ville ensemble. Une ville de toutes les sécurités, des biens et des personnes, mais aussi alimentaire, sanitaire et sociale, de parentalité, de réussite éducative, environnementale, démocratique ! Les ateliers citoyens « Imaginons l'avenir de Morsang » que nous avons initiés se poursuivent, avec un succès grandissant. Ouverts à toutes, dans la diversité de nos sensibilités et de nos expériences.

Rendez-vous le 8 mars

Mme Duranton n'ayant jamais daigné répondre à notre demande de salle pour la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, ce sera donc au local de notre association que nous nous retrouverons à 15h. Après l'atelier citoyen « Morsang pour elles », nous projeterons « La source des femmes », film primé à Cannes. Bienvenue à toutes.

Les élu.es Morsang pour tous

31 rue Jean Raynal – 09 61 65 70 78

*Marie-Claire ARASA, Jean-Michel BRUN, Marlène LATOUR,
Yannick LEMAIRE, Isabelle LEPERS, Maïmouna N'DIAYE,
Pierre SPINOSA, Erik VILLEGIER*

À VOTRE SERVICE

 **MAIRIE DE MORSANG-SUR-ORGE**
www.morsang.fr
square Alexandre-Christophe.

 **CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION**
www.coeuressonne.fr
1 Pl. Saint-Exupéry,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

Lundi, mardi, et vendredi :
8h30/12h et 13h30/18h.

Mercredi, jeudi* et samedi :
8h30/12h.

*Jeudi après-midi :
accueil téléphonique uniquement

- STANDARD : 01 69 25 39 00.
- FAX : 01 60 16 99 98.
- VOIRIE-ENVIRONNEMENT : 01 69 25 39 46.
- URBANISME : 01 69 25 39 51.
- POPULATION : 01 69 25 39 02.
- SCOLAIRE : 01 69 25 39 05.
- TEMPS-LOISIRS : 01 69 25 39 36.
- SENIORS/SANTÉ : 01 69 25 39 04.
- LOGEMENT : 01 69 25 39 06.
- CCAS : 01 69 25 39 07.
- COMMUNICATION : 01 69 25 39 01.
- PÔLE VIE DE LA VILLE : Villa Pénélope, rue Colas 01 69 51 54 68.
- MAISON DE L'ENVIRONNEMENT : 01 78 84 03 46.
- SERVICE DES SPORTS : stade Léo-Lagrange, route du Bois-Pommier. 01 69 51 53 60.
- SALLE DE REMISE EN FORME : 01 69 46 62 52.
- AFFAIRES CULTURELLES : 01 69 51 54 68.
- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE, ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES : 01 69 72 20 34.
- SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE : 6 rue Jean-Raynal. 01 69 04 09 02.
- PAJ : 01 69 04 09 02.
- TREMPIN : 01 69 72 20 39.
- POLICE MUNICIPALE / ASVP : 01 69 25 39 17.

- STANDARD : 01 69 72 18 00.
- PISCINE : allée des Pervenches, 01 69 46 09 59.
- MÉDIATHÈQUE LOUIS-ARAGON : au Château, 01 69 72 20 33.
- THÉÂTRE DE L'ARLEQUIN : 35 rue Jean-Raynal, 01 69 25 49 15.
- ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE, DÉFENSE INCENDIE : 0 800 231 291.
- COLLECTE SÉLECTIVE, ENCOMBRANTS : 0 800 293 991.
- VIE ÉCONOMIQUE : 01 69 72 12 26.
- DÉPLACEMENTS-TRANSPORTS PUBLICS : 01 69 72 18 31.
- MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge. 01 69 46 81 50.

NOUVELLES PERMANENCES DU CAUE :

Venez rencontrer gratuitement un architecte conseiller du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) lors d'une permanence gratuite où vous pourrez discuter de l'implantation de votre projet dans l'environnement, du choix de la volumétrie et des matériaux.

Prochains rendez-vous :

- Vendredi 14 mars de 9h30 à 12h30 ;
- Vendredi 11 avril de 9h30 à 12h30.

Prise de rendez-vous par mail à lchokra@ville-morsang.fr

État civil

BIENVENUE À...

Charlie INK,
le 19/07/2024

Daeron GROISEAU,
le 11/12/2024

Nohé MANCERI,
le 02/01/2025

Adam LABIDI,
le 03/01/2025

Lyah IENZER,
le 03/01/2025

Feyza KESKIN,
le 05/01/2025

Hümeyra KESKIN,
le 05/01/2025

Emie MBAKULU-LOPOSSO,
le 08/01/2025

Mayasse OURTIRANE,
le 29/01/2025

Liam GOMEZ MENDES,
le 31/01/2025

VIVE LES MARIÉS !

Akrem BOUGHANMI et
Hela BOUCHOUICHA, le 18/01/2025

ELLE NOUS A QUITTÉS

Hélène DÉPLACÉ, le 13/01/2025

LES ADJOINTS AU MAIRE



Florence Lebouc
« Petite enfance, enfance, éducation et jeunesse »



Brigitte Hochart
« Solidarité, retraités et insertion »



Elisabeth Rolando
« Sports et vie associative »



Vanessa Malonga
« Finances, partenariats et handicap »



Dominique Deschamps
« Culture et attractivité culturelle »



Didier Charnet
« Urbanisme et environnement »



Augustin Dumas
« Tranquillité publique »



Jacques Perez
« Travaux, bâtiments publics et plan de circulation »



Pierre Moreau
« Développement économique et commerce »



Patrick Lefebvre
« Personnel et modernisation du service public communal »

Chasse aux œufs



Parc du
Château

15h-18h



MORSANG
SUR
ORGE